



Communiqué de presse, le 6 février 2025

Adoption de l'article 1 de la LOA au Sénat, un coup de massue pour l'agriculture biologique et la transition agroécologique

Le Sénat achève aujourd'hui l'examen en plénière de l'article 1 de la loi d'orientation agricole, dont l'ambition a été constamment affaiblie au fur et à mesure de l'examen du texte depuis presque un an. La Fondation pour la Nature et l'Homme est consternée par les amendements votés par les sénateurs, le plus souvent avec le soutien de la Ministre de l'Agriculture. Choisir de rejeter purement et simplement les objectifs de développement des surfaces en agriculture biologique qui devait pourtant être réintroduit dans le texte grâce à une [mobilisation de la société civile](#) (à l'initiative de la FNH) est inquiétant. Choisir d'abandonner toute ambition politique en matière de réduction de l'usage des pesticides, est consternant. Choisir de supprimer du texte toute mention à des objectifs de transition agroécologique et détourner le principe de « non régression de la souveraineté alimentaire » pour favoriser une production toujours plus intensive est atterrant !

Pourquoi voter le texte en l'état serait une grave erreur ?

Thomas Uthayakumar, directeur du plaidoyer et des programmes à la Fondation pour la Nature et l'Homme explique : « *En supprimant les objectifs de surfaces en agriculture biologique et en se privant de toute ambition politique en matière de pesticides, le texte vient mettre un nouveau coup de massue à la santé des agriculteurs et de nos concitoyens.*

D'autre part, alors que l'on sait à quel point il est primordial de mettre tout en œuvre pour répondre à l'enjeu majeur du renouvellement des générations, le texte n'avance quasiment plus aucune solution pour y parvenir. Pire, en favorisant l'agriculture intensive, cela aura pour conséquence de réduire encore davantage le nombre d'exploitations et d'agriculteurs ».